

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Secrétariat du Ministère			
Vérification de la gestion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP)			
APPROVAL DATE: 27/06/14			
PROJECT RECOMMENDATIONS	ACTION PLAN	EXPECTED COMPLETION DATE	PROGRAM RESPONSE
	<p>relevées et veillera à ce qu'il soit conforme à la Directive concernant l'administration de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> du Secrétariat du Conseil du Trésor.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Août 2014 : Mise à jour du manuel des opérations en matière d'AIPRP en fonction des lacunes relevées dans le rapport de vérification de la gestion de l'AIPRP. 		<p>d'information sur le traitement des dossiers où le taux d'obtention d'un diplôme est inférieur à 25 %, y compris une note d'information du PPEDS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et publication des lignes directrices en matière d'ÉFVP sur le site intranet d'AADNC (août 2014). <p>2. Le Secrétariat du Ministère a mis à jour le <i>manuel des opérations en matière d'AIPRP</i> par souci de conformité avec la directive du Conseil du Trésor se rapportant à la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>. Les mises à jour suivantes ont été apportées au <i>Manuel des opérations en matière d'AIPRP</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prorogations de délais – Ajout d'information sur la nécessité de notifier le CIC lorsque les prorogations excèdent les 30 jours. • Entrave à la Loi – Ajout d'information sur l'article 67.1 de la Loi, y compris sur les politiques internes liées au traitement des cas d'entrave potentiels. • Ajout d'information sur <i>Untel c. Ontario (Finances)</i>, 2014 CSC 36 (Article 21 de la LAI). <p>SVE : Mise en œuvre terminée. Fermeture recommandée. Classée.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

Secrétariat du Ministère

Vérification de la gestion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP)

APPROVAL DATE: 27/06/14

PROJECT RECOMMENDATIONS	ACTION PLAN	EXPECTED COMPLETION DATE	PROGRAM RESPONSE
	<p>Annuellement, à compter de juin 2014 : Préparer des rapports annuels à présenter au Parlement.</p> <p>3. Le Secrétariat du Ministère assurera la liaison avec la Division des politiques de l'information et de la protection des renseignements personnels du Secrétariat du Conseil du Trésor (DPIPRP) afin d'établir les options de suivi du degré d'effort requis à l'échelle du Ministère pour traiter les demandes de manière à cerner les moyens d'améliorer l'efficacité.</p>	<p>Juillet 2014</p>	<p>3. La Division des politiques de l'information et de la protection des renseignements personnels fait le suivi du temps requis pour traiter les demandes officielles d'accès à l'information et de communication de renseignements personnels. Les membres du personnel effectueront un suivi du temps qu'ils consacrent à chaque dossier; ce temps sera ajouté au temps total soumis par les programmes et les secteurs sur les énoncés d'impact (processus déjà en place). Les données sur le temps accordé chaque mois à l'ensemble des demandes seront compilées dans un fichier Excel.</p> <p>SVE : Mise en œuvre en cours</p>